

TRANSACTION <small>(Honoraires à la charge de l'acquéreur)</small>	LOCATION / GESTION		
<p style="text-align: center;">HABITATION</p> <p>Selon prix net vendeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jusqu'à 59 999 € (avec un minimum de 6 000 €) : 10 % TTC - de 60 000 € à 79 999 € : 9 % TTC - de 80 000 € à 139 999 € : 8 % TTC - de 140 000 € à 249 999 € : 7 % TTC - de 250 000 € à 349 999 € : 6 % TTC - sur une tranche supérieure à 350 000 € : 5 % <p style="text-align: center;">TERRAINS</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 % TTC sur le prix TTC <p style="text-align: center;">BUREAUX – LOCAUX COMMERCIAUX – PROFESSIONNELS – FONDS DE COMMERCE – DROIT AU BAIL – PAS DE PORTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 % TTC sur le prix TTC <p style="text-align: center;">GARAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 % TTC sur le prix TTC ➤ avec un forfait minimum de 2 000 € TTC 	LOCATION – HABITATION		
	Zones tendues* :		
		LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	10,00 € / m ²	
	Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
	Honoraires d'entremise et de négociation	-	20,00 €
	Zones non tendues :		
		LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
	Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	Jusqu'à 50 m ² = 8,00 € / m ² De 50,01 à 65 m ² = 7,50 € / m ² De 65,01 à 80 m ² = 7,00 € / m ² De 80,01 à 90 m ² = 6,50 € / m ² De 90,01 à 100 m ² = 6,00 € / m ² De 100,01 à 120 m ² = 5,00 € / m ² À partir de 120,01 m ² = 4,00 € / m ²	
	Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
Honoraires d'entremise et de négociation	-	20,00 €	
<small>* STRASBOURG et Eurométropole</small>			
LOCATION – AUTRES			
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Bureaux - Locaux commerciaux/professionnels</u> : 30 % du loyer annuel hors charges TTC - <u>Stationnement</u> : forfait > 200,00 € à partager entre locataire et propriétaire - <u>Rédaction d'acte</u> : forfait > 300,00 € à partager entre locataire et propriétaire 			
LES HONORAIRES DE GESTION			
7 % HT (TVA 20 %) du loyer mensuel quittancé (charges comprises) Immeuble monopropriété : 8% HT du quittancement Option garantie des loyers impayés (GLI), taux : 2.18 % TTC du loyer et des charges			
ESTIMATION			
280,00 € TTC pour tout type de bien immobilier / Gratuite pour tout projet de vente			

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçue le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 24/02/2021